



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 septembre 2017
Date de publication : 10 octobre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme
Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER

Référence

N° 17.02.10.97

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Déclassement du domaine
public – rue de Montciel

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Rapporteur

Isabelle DELAINE

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

A l'occasion d'une demande d'alignement formulée par un riverain du chemin de Montciel qui envisage de clore sa propriété, il a été constaté une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale du fonds à clore.

L'intervention d'un géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par un échange de parcelles à régulariser entre le propriétaire et la Ville de Dole : le premier céderait à la Collectivité un délaissé de 17 m² à classer dans le domaine public, en échange d'une parcelle de 7 m² à distraire du domaine public du chemin de Montciel.

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le déclassement du domaine public d'une partie du chemin de Montciel représentant une surface de 7 m², conformément à l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques

Fait à Dole, le 2 octobre 2017
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Baptiste GAGNOUX

Déclassement du domaine public Rue de Montciel

